

Mohamed Aissa souhaite la suppression des fonds de la zakat dans certaines mosquées

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4702 - Lundi 11 février 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Le chef de sûreté de wilaya s'engage à mettre fin aux parkings anarchiques

Page 24

Dépistage non suivi d'une prise en charge thérapeutique, une «faute éthique grave»

En Algérie, les patients démunis face au cancer

Page 3

Le difficile retrait américain de Syrie

Par Mohamed Habili

Quand les Etats-Unis, au temps non pas de Donald Trump mais de Barack Obama, ont envoyé en 2016 des forces spéciales en Syrie, celles-ci ne devaient pas y demeurer plus de trois mois. Non seulement elles y sont encore, mais elles ont été renforcées depuis. Il est vrai non plus sous Obama mais sous Trump, passant de moins de 300 à quelque 2 000 soldats. Trump n'a jamais caché son intention de les rappeler, au grand déplaisir aussi bien d'une bonne partie de la classe politique américaine que des alliés membres de la coalition internationale. Si ça n'avait tenu qu'à lui, probablement ce serait déjà chose faite. Ce sont ses collaborateurs et autres conseillers militaires, à l'exemple de James Mattis, l'ancien secrétaire à la Défense, qui a démissionné une fois qu'il a compris qu'il ne pourrait pas faire revenir Trump sur sa décision de retrait, qui l'en ont à chaque fois dissuadé. En cette matière, c'est la démission de Mattis, d'ailleurs forcée, plus que la promesse de Trump faite à ses électeurs pendant la présidentielle de 2016, qui a fini par convaincre tout le monde que ce retrait non seulement aurait lieu, mais qu'il était imminent. Néanmoins, il n'a toujours pas eu lieu. Bien que paradoxalement il ait déjà commencé, puisque du matériel militaire, à défaut de soldats, a déjà été retiré. Aux dernières nouvelles, le retrait véritable, c'est-à-dire celui des soldats, serait effectif en avril prochain.

Suite en page 3

Election présidentielle

Bouteflika annonce sa candidature

- Sellal désigné directeur de campagne du candidat Bouteflika
- Tayeb Bélaïz nommé président du Conseil constitutionnel



PH/D. R.

Le Président Abdelaziz Bouteflika a annoncé hier sa candidature à la présidentielle du 18 avril 2019. Dans un message à la nation, il décline son programme politique.

Lire page 2

Bilan arrêté en septembre 2018

Plus d'un chômeur sur deux est un chômeur de longue durée

Page 3

Le défunt inhumé au cimetière de Sidi M'hamed

Le comédien Abdelkader Tadjer n'est plus

Page 13

Election présidentielle

Bouteflika annonce sa candidature

■ Le Président Abdelaziz Bouteflika a annoncé hier sa candidature à la présidentielle du 18 avril 2019.

Dans un message à la nation, il décline son programme politique.

Par Lynda Naili

Dans un message adressé à la nation annonçant sa candidature aux présidentielles d'avril prochain, le chef de l'Etat, dressant un bilan des acquis multidimensionnels réalisés depuis 1999, annonce pour le prochain mandat, s'il devait être élu à la magistrature suprême du pays lors du scrutin présidentiel du 18 avril, une conférence nationale inclusive qui aurait pour objectif l'élaboration d'une «plateforme politique, économique et sociale, et qui aboutira à un enrichissement profond de la Constitution».

A ce titre, Bouteflika, qui auparavant n'aura pas manqué de faire part de son état de santé en disant que «bien sûr, je n'ai plus les mêmes forces physiques qu'avant, chose que je n'ai jamais occultée à notre peuple», affirmera à propos de la conférence nationale annoncée que «si vous m'honorez de votre

confiance précieuse le mois d'avril prochain, j'inviterai dès cette année toutes les forces politiques, économiques et sociales de la nation à une conférence nationale consacrée à la concrétisation du consensus sur les réformes et les changements que notre pays devra engager en vue d'aller plus loin dans la construction de son devenir et de permettre à nos concitoyens de continuer à vivre ensemble, de mieux en mieux, dans la paix et la prospérité».

Expliquant les motivations de cette conférence, il dira qu'il s'agit de «parfaire les réalisations concrétisées dans les domaines de la paix, de la concorde, des réformes et du développement». Et ce dans l'objectif de «rétablir et consolider la confiance des citoyens dans les institutions, raffermir l'Etat de droit et la bonne gouvernance, et conforter un développement économique fondé sur la justice sociale et l'affirmation

d'une économie nationale d'initiative, productive et compétitive». Dans ce contexte, il n'a pas manqué d'évoquer le phénomène de la hargha auquel recourt la jeunesse algérienne à travers des «tentatives d'exil extrêmes et suicidaires». C'est pourquoi, relèvera-t-il, «nous devons assurer une présence plus forte des jeunes dans les instances exécutives et dans les Assemblées élues, pour définir et mettre en œuvre des réponses à leurs attentes».

Par ailleurs, le chef de l'Etat abordera également la problématique de la bureaucratie qui constitue un obstacle au «raffermissement de l'Etat de droit et la bonne gouvernance», et qui dira-t-il, devra être vaincue par «la modernisation et une décentralisation accrue de l'administration publique», et par le renforcement de «la contribution des citoyens à la gestion des affaires locales à travers la mise en place de mécanismes de démocratie par-



PH/D. R.

participative». En outre, Bouteflika soulignera la nécessité de «sur-tout consolider l'indépendance de la justice, et assurer une plus grande mise en œuvre de ses décisions». A ce propos, il appellera notamment à «progresser davantage dans la lutte contre la corruption», et ce «par le renforcement des organes chargés de cette mission ainsi que par une plus grande implication de la société civile dans ce combat». Au plan économique, Bouteflika plaidera pour l'approfondissement des «réformes structurelles et financières», indiquera que «tous les changements nécessaires devront être introduits sans dogmatisme aucun, avec le concours du secteur public, du capital privé national et du partenariat étranger, et avec comme seules références l'efficacité et la performance, la création d'emplois et l'augmentation des revenus du pays». Dans le domaine social, Bouteflika réitérera les «principes de justice et d'équité dont la concrétisation nécessite-

ra des mises à niveau pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et garantir la pérennité de notre système de protection sociale». Telles sont en effet, les préoccupations majeures dont débattera la conférence nationale à laquelle appelle Bouteflika, désormais candidat à la présidentielle d'avril prochain. Laquelle conférence devra aboutir à une plateforme politique, économique et sociale, dont les propositions pourraient constituer un enrichissement profond de la Constitution.

Outre de déclinier son programme politique, Bouteflika exprimera sa «profonde reconnaissance aux nombreuses voix» qui l'ont «sollicité pour poursuivre ma mission au service de la patrie». Ce sont, dira-t-il, des «appels dont j'ai perçu les attentes» et «me rassurent que je n'ai pas déçu la majorité de notre peuple, même si je n'ai certainement pas concrétisé la totalité de mes engagements envers lui». L. N.

Sellal désigné directeur de campagne du candidat Bouteflika

L'ANCIEN Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été désigné officiellement directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika, ainsi que Amara Benyounes, président du Mouvement populaire algérien (MPA), chargé de la commission de communication, en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, a-t-on indiqué hier auprès de la permanence du candidat. M. Sellal avait déjà occupé ce poste successivement lors de l'élection présidentielle de 2004, 2009 et 2014, quand il avait conduit la campagne du Président Bouteflika. MM. Sellal et

Benyounes seront assistés d'un staff composé de militants de l'alliance présidentielle dont d'anciens cadres dirigeants.

Tayeb Bélaïz nommé président du Conseil constitutionnel

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné hier Tayeb Bélaïz à la tête du Conseil constitutionnel, en remplacement du défunt Mourad Medelci. Cette nomination intervient conformément à l'article 183 de la Constitution de 2016 qui stipule que «le président de la République désigne, pour un mandat unique de 8 ans, le président et le vice-président du Conseil constitutionnel». M. Bélaïz avait déjà occupé ce

poste avant d'être nommé, entre 2013 à 2015, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Né le 21 août 1948 à Maghnia (Tlemcen), M. Bélaïz a débuté sa carrière professionnelle au sein des services extérieurs du ministère de l'Intérieur, avant de rejoindre le secteur de la justice en occupant d'abord le poste de magistrat pendant 25 ans, puis celui de président de la Cour d'Oran et de Sidi Bel Abbès ainsi que celui de conseiller à la Cour suprême. En 2002, M. Bélaïz est nommé ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale, et en 2003, ministre de la Justice. Avant cette nomination à la tête du Conseil constitutionnel, il occupait le poste de ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République. R. N.

Devenus une cible facile pour les voleurs

Mohamed Aissa souhaite la suppression des fonds de la zakat dans certaines mosquées

«Devenus une vraie source de danger pour les imams, les fonds de la zakat pourront être supprimés dans certaines mosquées du pays», a indiqué le ministre des Affaires religieuses, ajoutant : «On prendra la décision finale après concertation avec les directions de wilaya des affaires religieuses».

Intervenant hier au forum du quotidien «El Moudjahid», le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aissa, a exprimé son souhait de supprimer les fonds de la zakat dans certaines mosquées, quotidiennement ciblées par des voleurs qui n'hésitent à attaquer les imams qui s'opposent à eux. Le ministre a indiqué qu'il avait proposé la suppression de ces fonds dans «certaines mosquées du pays» et qu'il procédera à l'application de cette décision après concerta-

tion avec les directions de wilaya des affaires religieuses. «Plusieurs imams ont été attaqués par des voleurs et des consommateurs de drogue qui ont volé les fonds de la zakat. Et pour cela, si les directions de wilaya des affaires religieuses me donnent leur accord, je procéderai à la suppression de ces fonds dans certaines régions», a assuré le ministre. En ce qui concerne la polémique autour de la déclaration de Nouria Benghebrît sur l'interdiction de faire la prière dans les établissements éducatifs, le ministre des Affaires religieuses a appelé les citoyens, mais surtout les imams, à ne pas se laisser influencer par ce qui se dit et se diffuse dans les réseaux sociaux. Dans ce cadre, il a souligné que les imams sont libres d'élaborer les prêches du vendredi qui ne doivent pas contenir des appels



PH/E. Soraya/J. A.

à la révolte contre la ministre de l'Education ou l'incitation à la violence. En outre, il a appelé le ministre à réviser le contenu du programme des sciences islamiques dans le cycle secondaire

qui, selon lui, engendre des «takfiristes» et des extrémistes sans qu'ils soient vraiment pratiquants. «Il faut que le ministère de l'Education revise son programme des sciences islamiques dans le cycle secondaire qui n'a pas réussi à nous donner le résultat espéré. On a des adolescents qui n'hésitent pas à hausser la voix devant leurs enseignants, à prononcer des termes inappropriés dans les établissements éducatifs et même à l'extérieur...», a-t-il indiqué. Enfin, à une question sur les wakfs, le ministre a déclaré que la liste de la propriété wakfs avait doublé en 2018 suite à la récupération des cimetières français en Algérie par une décision française. «Après que les chrétiens résidant en France aient décidé de récupérer les ossements de leurs proches, les parcelles ont été enlevées et sont

devenues des wakfs que nous allons exploiter».

Réunion le 13 février pour choisir l'instance de gestion de la Mosquée d'Alger

Selon le ministre des Affaires religieuses, un Conseil interministériel présidé par le Premier ministre est prévu le 13 février afin de définir l'instance multisectorielle qui prendra en charge la gestion des structures culturelles et religieuses annexées à la Mosquée d'Alger. Le ministre a assuré que la mosquée sera bientôt inaugurée, probablement le 24 février. Il a tenu à rappeler que la Grande mosquée d'Alger est la troisième plus grande mosquée du monde, d'une superficie de 370 000 m² et d'un minaret de 265 mètres. Thinhine Khouchi

Dépistage non suivi d'une prise en charge thérapeutique, une «faute éthique grave»

En Algérie, les patients démunis face au cancer

■ En Algérie, même si les responsables se succèdent pour affirmer que la mise en œuvre du plan national contre le cancer avance bien, les malades continuent de souffrir des complications de cette maladie et de l'absence d'une bonne prise en charge médicale.

Par Meriem Benchaouia

L'estimation reste, de fait, très en deçà de la réalité car le problème épineux de la prise en charge thérapeutique des cancéreux, peine encore à être résolu. La chimiothérapie et radiothérapie, deux phases cruciales dans le traitement, font toujours défaut. Les cancéreux ne bénéficient d'aucune couverture sociale, ni psychologique ni même celle d'accompagnement pour leur assurer une fin de vie en toute dignité. Et pour cause, certains acteurs directement concernés, notamment la Caisse nationale des assurances sociales, ne s'impliquent toujours pas, ou partiellement, dans ce dossier. Le dépistage d'un cancer doit être systématiquement suivi en cas de diagnostic positif d'une prise en charge thérapeutique du patient, selon le Professeur Salah-Eddine Bendib, président de la conférence des doyens des facultés de médecine et membre du comité de coordination du plan national anti-cancer. Qualifiant de «faute éthique grave» d'organiser une opération de dépistage et dire à une patiente chez laquelle on a découvert cette pathologie «vous avez un cancer du sein, débrouillez-vous pour vous soigner», ce spécialiste a indiqué que le plan national anti-cancer 2015/2019, qui prévoit le lancement à travers le territoire national de «dépistage organisé» basé sur la formation, une deuxième lecture des résultats



par un centre spécialisé et une prise en charge thérapeutique, «exige pour toute opération de ce genre, l'identification de tout le réseau pour une prise en charge parfaite et complète du patient». Intervenant lors de la deuxième journée de formation continue en cancérologie, organisée par la Société algérienne de formation continue en cancérologie (SAFCC) à Tizi Ouzou, le P^r Bendib a souligné que «tout dépistage organisé exige la mise en place d'un réseau de prise en charge identifié». Le P^r Bendib a rappelé que le premier dépistage organisé du cancer du sein a été lancé le 2 février dernier dans

la wilaya de Biskra. Il sera prochainement étendu à quatre autres zones pilotes retenues dans le plan national anti-cancer, à savoir Laghouat qui est déjà programmée pour le 12 de ce même mois, puis Tipasa, Tlemcen, Maghnia, Constantine et Jijel. «Ces dépistages organisés qui toucheront des femmes âgées entre 40 et 69 ans seront progressivement étendus à l'ensemble du territoire national», a-t-il dit. Lors de cette rencontre, les différents intervenants qui ont déploré un diagnostic tardif du cancer du sein, ont rappelé que cette pathologie est la première cause de mortalité chez la

femme et que 12 000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année. L'ensemble des intervenants ont insisté sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein pour augmenter les chances de guérison. A ce propos, il a été souligné que neuf cancers du sein sur 10 guérissent lorsqu'ils sont diagnostiqués et pris en charge dès l'apparition de la maladie. Le chef de service oncologie au Centre Pierre et Marie Curie (Alger), le P^r Kamel Bouzid, a relevé que le diagnostic et la prise en charge précoce du cancer du sein «permettent d'avoir un traitement curatif qui évite la mutilation (ablation du sein) mais aussi de réduire le coût de la prise en charge thérapeutique d'un cas au stade avancé de la maladie, voire métastatique, évalué à plus de 10 millions de DA par an et par personne contre 600 000 DA pour un cancer pris en charge juste après son apparition». Le président de la SAFCC, le D^r Salah Laouar Abdelhamid, a indiqué que le diagnostic tardif du cancer en Algérie est dû essentiellement à «l'absence d'information sur le dépistage et la non-généralisation de ce dernier à l'ensemble du territoire national». Cette situation peut changer, a-t-il dit, «grâce au Plan national anti-cancer et à la nouvelle loi sanitaire qui sont les outils institutionnels très importants qui permettent aux professionnels de la santé de travailler dans un cadre organisé et de mener des actions coordonnées avec des objectifs bien définis»

LA QUESTION DU JOUR

Le difficile retrait américain de Syrie

Suite de la page une

Et encore, on ignore s'il commence seulement en avril, ou s'il doit être terminé à la fin de ce mois. Ceux qui aux Etats-Unis croient qu'en l'espèce la véritable motivation du président américain est plus électoraliste que militaire ou sécuritaire en sont réduits à espérer que quelque difficulté surgisse qui ferait reporter à plus tard cette opération. Par exemple un coup particulièrement meurtrier de Daech contre une colonne américaine, qui obligerait le président américain à ralentir le rythme du désengagement. Car si l'opinion américaine est favorable au retrait, néanmoins elle n'apprécierait sans doute pas que celui-ci ait l'air d'une fuite devant un ennemi en train de reprendre du poil de la bête. On peut penser que c'est précisément pour se prémunir contre pareille éventualité que les alliés kurdes, avec l'appui de la coalition internationale, ont lancé avant-hier une offensive contre la dernière poche à l'est de l'Euphrate encore détenue par Daech. Une fois cette poche reprise, ce qui en principe ne saurait tarder au vu des moyens mis en œuvre, il ne resterait plus rien en principe de l'ancien Etat islamique. A ce moment Daech ne serait pas mort pour autant, mais il redeviendrait ce qu'il était à l'origine, une organisation terroriste comme une autre. Comme Al-Qaïda, ou Hayat Tahrir Al-Cham par exemple, qui récemment a pris le contrôle de tout Idlib. Mais pour pouvoir se retirer de Syrie en quelque sorte la tête haute, il ne suffit pas pour les Américains de se garder d'un coup porté en traître par Daech, il leur faut aussi s'assurer que leurs alliés kurdes ne seront pas massacrés dès qu'eux-mêmes ont le dos tourné. Les Kurdes sont lancés en ce moment dans l'assaut final contre Daech, pourtant ce n'est pas de lui qu'ils ont le plus à craindre, mais de l'armée turque, qui elle n'attend que le départ du dernier soldat américain pour passer la frontière, et des deux côtés de l'Euphrate. Si les 2 000 soldats américains sont toujours en Syrie, ce n'est plus parce que Daech n'y est pas encore entièrement défait, mais parce que pour la Turquie il y a pire que Daech, les Kurdes, qui eux y sont plus forts que jamais, ce qui lui est proprement intolérable. M. H.

Bilan arrêté en septembre 2018

Plus d'un chômeur sur deux est un chômeur de longue durée

L'Office national des statistiques fait ressortir un nombre de la population active de l'ordre de 12,463 millions de personnes en septembre 2018 et un taux de chômage de 11,7%, à la même période, contre 11,1% en avril 2018, soit une augmentation de 0,6 point entre ces deux périodes. Il est ainsi constaté que sur une année le taux de chômage est en stagnation par rapport à septembre 2017. Mais comparés à ceux établis en avril 2017 à hauteur de 11,1%, ils laissent entrevoir un léger recul de 0,6 point entre ces deux périodes. Sur cette période, l'ONS relève que le nombre de la population en chômage a été estimé à 1,462 million de personnes en septembre dernier, contre 1,378 million de personnes en avril 2018 et 1,440 million de personnes en septembre 2017.

Par catégorie, l'Office note que le taux de chômage a augmenté chez les hommes, pas-

sant de 9% en avril 2018 à 9,9% en septembre 2018 et chez les femmes le chômage a connu une très légère baisse, passant de 19,5% en avril 2018 à 19,4% en septembre 2018. Des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu, précisant les résultats de l'enquête réalisée par l'ONS intitulée «Activités, emploi et chômage en septembre 2018». Par catégories d'âge, l'ONS relève que le taux de chômage des jeunes de 16-24 ans a atteint 29,1% en septembre contre 26,4% en avril 2017, en hausse de 2,7 points et 28,3% en septembre 2017. Pour cette tranche d'âge, le taux de chômage a atteint 24,6% chez les hommes et 51,3% chez les femmes. Quant au taux de chômage des adultes (25 ans et plus), il a été de 8,9% en septembre 2018, avec 7,4% chez les hommes et 15,2% chez les femmes. Les chômeurs sont toutes les personnes âgées de

16 à 59 ans, sans travail et qui ont déclaré être disponibles pour travailler et ont entrepris des démarches, sur la période considérée, en vue de trouver un emploi, indique l'enquête de l'ONS. En moyenne, plus d'un chômeur sur deux, soit 56,9% est un chômeur de longue durée, cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus.

La répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 668 000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit 45,7% de l'ensemble des chômeurs. En outre, sur l'ensemble de la population en chômage, les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,4% (386 000 chômeurs), alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 27,9% (408 000 chômeurs)

Plus de 67% de la main-d'œuvre constitués de salariés

Il a été constaté également qu'en septembre dernier le nombre de la population active a atteint 12,463 millions de personnes contre 12,426 millions en avril 2018, contre 12,298 millions en septembre 2017.

La population active (ou force de travail) est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage.

Quant à la population occupée (personnes ayant un emploi), elle a été estimée à 11,001 millions de personnes en septembre dernier contre 11,048 millions de personnes en avril dernier, soit une baisse de 47 000 personnes, note l'ONS qui relève que cette baisse est observée essentiellement dans le secteur privé.

Par secteur juridique, il est constaté que le secteur privé absorbe 62,8% de l'emploi total avec 6,911 millions de personnes employées, contre

37,2% pour le secteur public qui emploie 4,09 millions de personnes.

Louiza Ait Ramdane

Prise en charge des préoccupations des résidents des nouvelles cités

Piqûre de rappel de Bedoui aux élus locaux

■ Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a appelé samedi à Alger, les Assemblées locales élues à prendre en charge les préoccupations des résidents des nouvelles cités, en optant pour «la décentralisation de proximité» au niveau des annexes d'APC situées dans ces cités.



PHOTO: R. les espaces publics». A cette occasion, le ministre des travaux publics a annoncé, pour sa part, la «poursuite» des travaux d'aménagement de la baie d'Alger, saluant, dans ce sens, le rôle de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales dans la concrétisation de ce projet. M. Bedoui, qui supervisait l'inauguration du siège de la commune de Rouiba, a réaffirmé «la disponibilité de l'administration à organiser la prochaine élection présidentielle», soulignant que «les ressources humaines et les moyens matériels sont mobilisés 24h/24h à cet effet». Après avoir supervisé le lancement des travaux d'aménagement de Oued Reghaia, le ministre a appelé à «la prise des mesures nécessaires à l'encontre des opérateurs industriels qui n'ont pas installé de stations de prétraitement dans leurs usines», mettant l'accent sur «l'impératif d'appliquer la loi à l'encontre de tous ceux qui mettent la santé des citoyens en péril». M. Bedoui a procédé à l'inauguration de plusieurs projets dans les communes de Bordj El Kiffan, El Marsa, H'raoua et Borj El Bahri. Il inaugurera et inspectera d'autres structures dans la commune de Ain Taya.

H. Y./APS

Par Hania Y.

«Vous êtes appelés à promouvoir les prestations quotidiennes offertes aux citoyens des nouvelles cités à forte concentration d'habitants, en optant pour la décentralisation de proximité dans la prise en charge des préoccupations et

besoins des citoyens», a affirmé M. Bedoui, en s'adressant aux élus locaux, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya d'Alger, en présence des ministres des Ressources en eau et des Travaux publics et des Transports, respectivement Hocine Necib et Abdelghani zaalane. Aussi, le ministre de l'Intérieur a mis l'accent sur «l'impératif de désigner un élu délé-

gué dans chacune des annexes pour s'acquitter de ces missions». Lors de sa visite de la façade maritime et des plages de la commune de Bordj El Kiffan, M. Bedoui a mis en avant l'importance de «créer des investissements de haut niveau dans ces régions côtières pour redonner à la capitale son véritable visage», invitant les citoyens à «contribuer à la préservation de ces espaces

de loisirs au profit des familles». Echangeant avec les citoyens, le ministre a fait état du «relogement de 4 300 familles dans des logements sociaux décents», précisant que cette opération «se poursuivra en toute responsabilité, en octroyant un logement à toute personne qui en a le droit». Il a rappelé, dans ce cadre, que «la loi sera appliquée à tous ceux qui veulent squatter

Ali Laskri :

Le FFS appelle à instaurer une véritable réconciliation nationale

Le coordinateur de l'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), Ali Laskri, a appelé, samedi à Sidi Bel-Abbès, à contribuer à «la sauvegarde de l'Algérie» et à une «véritable réconciliation nationale» pour concrétiser l'idée immuable de Hocine Ait Ahmed, celle de fonder un Etat de droit démocratique et social. Présidant un meeting du FFS au centre culturel

«Benghazi Cheikh», en présence des cadres du parti et de sympathisants, Ali Laskri a souligné que «cette idée a été relancée sur proposition du FFS en vue de reformer un consensus national et populaire qui permet à notre pays de sortir de la crise multidimensionnelle qui menace sa cohésion sociale et son unité». «Nous, dans l'opposition, nous nous attachons à un consensus national pour

construire un Etat libre qui se caractérise par l'autonomie de la justice, des principes politiques et un régime républicain démocratique», a-t-il déclaré, soulignant qu'une nation indépendante et démocratique accorde tous les droits aux jeunes, aux travailleurs, aux couches vulnérables et aux intellectuels. Le coordinateur de l'instance présidentielle du FFS a mis l'accent également sur l'im-

pérative édification d'un «système économique stable, ouvert sur l'Afrique et le Maghreb arabe, comme préconisé par Ait Ahmed, afin de créer un marché commun qui nous sera bénéfique», avant d'insister sur «la préservation de nos richesses au service du peuple et du pays». «Nous devons avoir une force économique et humaine pour opérer un changement économique, préserver nos

richesses et s'éloigner de la dépendance de l'étranger en adoptant un système économique au service du peuple et de l'Etat», a poursuivi M. Laskri. Pour ce qui est de l'élection présidentielle du 18 avril prochain, Ali Laskri a réitéré la position de son parti appelant «au boycott» partant d'une estimation que «les résultats sont connus d'avance».

L. M.

TAJ :

Le boycott des élections «ne sera pas une solution» aux problèmes du pays

Le boycott des prochaines élections présidentielles prévues le 18 avril «ne sera jamais une solution aux problèmes du pays», a indiqué samedi le président du parti Tajamoue Amel El-Djazair (Taj), Amar Ghoul en marge du forum régional de la femme organisé par son parti à l'office des établissements de jeunes (Odej) de la ville de Bouira.

«Le boycott des prochaines présidentielles, auquel certaines parties appellent, ne sera jamais une solution aux problèmes du pays, car le boycott mène à la dérive et à l'aventure puis à une période transitoire, alors que la situation de notre pays ne demande pas tout ça, l'Algérie n'est pas en guerre», a expliqué M. Ghoul à la presse, avant d'appeler à une forte participation afin de réussir ce rendez-vous électoral.

A propos du grand nombre de candidats devant participer aux prochaines élections, le patron de Taj a expliqué que cela constituait une opportunité pour élever le niveau du discours politique et la qualité des programmes durant la campagne électorale, «et cela est une bonne chose pour le pays», a souligné l'hôte de Bouira. «L'existence du grand nombre de candidats à la prochaine présidentielle

prouve que le jeu politique n'est pas fermé et que les élections sont ouvertes et de l'Algérie est un pays de liberté et de la démocratie», a ajouté le même intervenant, qui a appelé toutes les parties à respecter tous les candidats dans le cadre d'une véritable démocratie.

«Chacun des candidats est appelé à présenter son programme et ses propositions, et à la fin, c'est le peuple qui décidera, et le peuple est souverain dans son choix», a indiqué M. Ghoul.

M. Ghoul est revenu sur le soutien des quatre partis de la coalition présidentielle à la candidature du président Bouteflika pour un cinquième mandat. Sur ce point, il a réaffirmé la volonté et l'engagement des membres de la coalition à soutenir avec force leur candidat.

«Les quatre partis de la coalition présidentielle détiennent 80 % du support électoral, donc nous à Taj, avons présenté notre candidat Abdelaziz Bouteflika par conviction et fidélité, car il est le seul candidat qui jouit d'un consensus populaire et politique», a ajouté le président de Taj.

«Le choix de soutenir Abdelaziz Bouteflika pour un cinquième mandat est dicté aussi par les circonstances régionales et internationales actuelles aux-

quelles fait face l'Algérie», a encore expliqué l'orateur, faisant savoir qu'une commission nationale de Taj avait été installée dans toutes les wilayas du pays pour mener à bien la campagne électorale en prévision des présidentielles du 18 avril 2019.

Par ailleurs, Ghoul, a appelé dans son allocution d'ouverture de ce forum régional la femme algérienne à s'impliquer davantage dans l'action politique en prévision de l'élection présidentielle et des autres échéances électorales «afin de porter sa voix et participer avec force à l'édification du pays». «En prévision de la prochaine élection présidentielle, ainsi que des autres échéances électorales, nous voulons que la femme joue un rôle principal et qu'elle s'implique fortement dans l'action politique pour porter sa voix, ses préoccupations ainsi que ses ambitions», a insisté M. Ghoul lors de ce forum, présidé par Fatma-Zohra Zerouati, membre du bureau politique de Taj chargée de la femme, et ministre de l'Environnement, et des Energies renouvelables.

A travers cette rencontre régionale, «nous voulons donner davantage de respect, et de place spéciale à la femme algérienne dans la société. Nous organi-

sons ce forum pour former la femme, la sensibiliser et lui donner plus de protection et d'immunité», a-t-il dit.

M. Ghoul a saisi cette occasion pour rendre un vibrant hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses décisions historiques visant à donner une véritable place à la femme algérienne dans la société et dans les institutions de l'Etat via notamment l'instauration de la loi relative à l'augmentation à 30 % du taux de la représentativité de la femme au Parlement. «Nous devons tous reconnaître ce qu'a consenti le président de la République pour la promotion de la femme dans notre pays. Il restera le premier président dans l'histoire de l'Algérie à avoir donné une véritable place à la femme sur la scène politique et institutionnelle», a expliqué M. Ghoul.

Dans son intervention, la présidente du Forum M^{me} Zerouati a de son côté souligné l'importance du rôle de la femme dans la promotion de la société algérienne. «Le forum régional de la femme organisé aujourd'hui a pour objectif de protéger les droits de la femme et renforcer et promouvoir sa place dans la société», a-t-elle expliqué.

Safy T.

Ciment

Lancement de la première opération d'exportation vers le Niger

■ La première opération d'exportation d'une cargaison de 2 000 tonnes de ciment a été effectuée vers le Niger à partir de la cimenterie du groupe El-Hamel Sidi Moussa, implantée dans la commune de Timegtène (270 km à l'est d'Adrar).

Par Amel B.



PHOTO: R.

« Cette importante opération traduit les orientations de la sage politique du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant la promotion et l'encouragement de l'investissement dans le sud du pays pour impulser la cadence de développement local », a souligné le secrétaire général (SG) de la wilaya d'Adrar, Abed Belmehal, lors de la cérémonie du lancement de cette première exportation. Le président-directeur général (P-dg) du groupe de transport de marchandises et logistique (Logitrans), Boualem

Kini, a indiqué que « les services du groupe ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels, dont 50 camions, pour acheminer régulièrement le produit vers la région d'Agades (Niger), sur une distance de 2 000 km, via le poste frontalier d'In-Guezzam, (wilaya de Tamanrasset) ». L'exportation de ciments s'effectue en coordination avec ce groupe qui prend en charge le transport, en tranches de 8 000 tonnes par mois, de cette matière vers le Niger, a-t-on expliqué. Pour sa part, le directeur régional du commerce, Djilani Seboui, a fait savoir que « cette opération d'exportation

s'insère au titre de la stratégie nationale visant la promotion et la diversification des exportations hors hydrocarbures », ajoutant que « le secteur du commerce s'emploie à accompagner les opérateurs exportateurs par le biais de diverses facilités et mesures incitatives pour soutenir le produit national qui, a-t-il dit, demeure sollicité sur le marché extérieur, qui se traduit par les caravanes du produit algérien vers la Mauritanie ». Le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie « CCI-Touat », Ahmed Belalem, a, de son côté, valorisé cette démarche qui constitue « un bon qualificatif » en termes de pro-

motion du commerce extérieur entre l'Algérie et les pays du Sahel dans le but de consolider les relations économiques entre l'Algérie et les pays africains. Le gérant de la cimenterie de Timegtène a fait part, à ce titre, que des programmes d'exportation sont projetés en perspective vers d'autres pays africains, dont le Mali, la Mauritanie, le Burkina-Faso, à la faveur de la mise en service d'un autre train de production annuelle au niveau de cette cimenterie d'une capacité de 1,2 million de tonnes, qui vient se greffer à l'actuel train de production d'une quantité de production similaire. Le prési-

dent de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Timegtène, Hassani Cherif, a, à cette occasion, souligné que cette collectivité constitue depuis une destination de l'investissement à la faveur des énormes potentialités prometteuses qu'elle recèle notamment dans les créneaux de l'industrie, l'agriculture et le tourisme, susceptibles de propulser la dynamique de développement économique et de développement local, la création de richesses et d'emplois. Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, avait déclaré que « l'Algérie ambitionnait d'augmenter ses exportations en ciment à un demi-milliard de dollars (USD) dans les cinq prochaines années ». S'exprimant en marge de sa dernière visite dans la wilaya de Béchar, le ministre avait fait savoir que « l'excédent de la production du ciment devrait atteindre, au cours de cette future échéance, entre 10 à 15 millions de tonnes, ce qui permettra, a-t-il ajouté, de porter les exportations de cette matière à 500 millions de dollars (USD) ». Les exportations du ciment ont atteint un million de tonnes en 2018, a rappelé M. Yousfi, ajoutant qu'elles devront atteindre les deux millions de tonnes en 2019.

A. B./APS

Filière avicole

Organisation et formation pour moderniser le créneau

Les participants à une journée d'étude sur la situation de la filière avicole, tenue à Guelma, ont considéré que l'organisation et la formation représentent aujourd'hui « les grands défis à relever » pour le développement et la modernisation de cette filière à l'échelle nationale. « L'organisation de toute la chaîne de production jusqu'au produit final est devenue plus qu'impérative actuellement », a affirmé le secrétaire général du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (CNIFA), El-Hadi Tebhiret, soulignant que « les dysfonctionnements observés de l'offre et de la demande risquent de causer la cessation d'activités de nombreux professionnels ». Au cours de cette rencontre

initiée à la maison de la culture de la ville de Guelma par le CNIFA avec le concours de la direction des services agricoles et de la chambre d'agriculture, le même intervenant a indiqué que la production nationale d'œufs estimée annuellement à 8 millions d'unités, soit 2,5% de plus que les besoins nationaux, a fait baisser le prix de la plaque de 30 œufs à 200 DA alors que le coût de revient est de 240 DA. « Devant cette situation, la solution serait l'exportation ou la régulation de la production », a-t-il soutenu. Il a en outre invité les responsables du secteur de l'enseignement supérieur à inclure dans leur offre de formation des spécialités en rapport avec cette filière qui emploie 500 000 travailleurs dont celle de spécia-

listes en froid pour la conservation sous froid du poulet. M. Tebhiret a relevé, à ce propos, que 82% des volailles sont abattues dans des structures dépourvues de systèmes de conservation sous froid privant le consommateur algérien du poulet congelé. « Les objectifs voulus par la filière consistent, en premier, à préserver le pouvoir d'achat du citoyen en lui offrant du poulet et des œufs à prix raisonnables », a affirmé, de son côté, le président du CNIFA, El-Moumen Koli, lors de son intervention durant la rencontre tenue en présence des autorités de wilaya et des représentants d'opérateurs et cadres administratifs de 14 wilayas dans l'est du pays. « L'éradication des activités informelles

dans cette filière est également un impératif pour parvenir à sa modernisation, à l'autosuffisance et s'orienter vers l'exportation », a ajouté M. Koli, saluant les mesures des autorités publiques pour soutenir la filière au travers, notamment, les mesures prises par les walis pour l'encouragement des investisseurs. La rencontre a donné lieu à des conférences sur la situation de l'aviculture et la santé animale et les modalités de l'accompagnement bancaire des aviculteurs. Elle a permis aussi aux professionnels de la filière d'exprimer leurs préoccupations liées, entre autres, au défaut de régulation des prix dont ceux des poussins dont le coût est passé de 60 à 130 DA l'unité. T. Y.

Monde arabe

Lagarde encense les réformes budgétaires menées

La directrice du FMI, Christine Lagarde, a salué à Dubaï les réformes budgétaires menées par plusieurs pays arabes, relevant que « des améliorations restaient possibles » dans ce domaine, en particulier pour les pays exportateurs de pétrole. « Heureusement, de nombreux pays s'emploient déjà à renforcer leurs cadres budgétaires, souvent avec le concours du FMI », a déclaré Christine Lagarde lors du quatrième Forum arabe sur les finances publiques qui se tient à Dubaï. La patronne du FMI a cité, à ce titre, l'exemple de « l'Algérie qui a récemment adopté une nouvelle loi de finances résolument axée sur le moyen terme » en référence à l'instrument de programmation budgétaire pluriannuelle, adopté par le gouvernement pour améliorer sa visibilité financière. Lors de son intervention, Lagarde a souligné la nécessité d'adopter « des poli-

tiques des finances publiques tournées vers le moyen terme » pour atteindre une croissance inclusive et durable. « Privilégier l'horizon immédiat revient à compliquer la mise en œuvre de réformes indispensables », a-t-elle soutenu, ajoutant qu'« il y a matière à améliorer les cadres budgétaires dans cette région », qui, souvent, « privilégient le court terme et manquent de crédibilité ». Pour les pays du Golfe, la directrice du FMI a précisé que les cellules macrobudgétaires, mises en place par l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis et le Qatar, constituent aussi « une première étape utile pour renforcer les cadres budgétaires ». L'Egypte a, de son côté, joint à sa loi de finances un état des risques budgétaires et même une évaluation interne des risques budgétaires en cours d'exercice, alors que les Emirats arabes unis ont

lancé un projet de gestion des risques budgétaires, avec l'appui du FMI, a-t-elle rappelé.

Des améliorations restent possibles

Selon le FMI, les pays exportateurs de pétrole pourraient ainsi suivre l'exemple d'autres pays riches en ressources naturelles, tels que le Chili ou la Norvège, qui recourent à des règles budgétaires pour mettre leurs dépenses prioritaires en matière sociale, à l'abri de la volatilité des cours de brut. La directrice du FMI pointe les volumes importants de dépenses non inscrites au budget dans plusieurs pays de la région où les fonds souverains financent directement des projets en faisant fi des procédures budgétaires normales. « Les entreprises publiques de certains pays

arabes recourent lourdement à l'emprunt, en dehors du budget », relève le FMI. « Remédier à ces risques pour les finances publiques améliorerait non seulement la crédibilité et la transparence budgétaires, mais contribuerait en outre à freiner la corruption », a-t-elle indiqué. Evoquant les perspectives des pays pétroliers de la région, Lagarde a soutenu qu'elles demeuraient « particulièrement précaires, notamment en raison de la nécessité pour ces pays de passer rapidement aux énergies renouvelables au cours des décennies à venir ». Du fait de la diminution des recettes, les déficits budgétaires des pays arabes ne se résorbent que lentement, malgré des réformes ambitieuses en matière de dépenses et de recettes. Cette situation s'est traduite par une forte hausse de la dette publique, qui est passée de 13% du PIB en 2013 à 33% en 2018. R. E.

Souk Ahras

Hausse «appréciable» du volume d'eau des trois barrages

■ Le volume d'eau des trois barrages de la wilaya de Souk Ahras a connu une augmentation «appréciable» suite aux récentes chutes de neige et de pluie, a-t-on appris d'un cadre de la direction des ressources en eau.

Par Anissa H.

Le barrage d'Ain Delia (85 millions m³) dont son volume qui ne dépassait pas les 4 millions m³ au début de l'année en cours a atteint actuellement 30 millions m³, a précisé à l'APS le chef du service de la mobilisation des ressources en eau au sein de cette direction, Salah Eddine Ouédi, indiquant que la fonte des neiges recouvrant les monts de la wilaya est en mesure de doper cet ouvrage hydraulique de 4 à 6 millions m³ supplémentaires. Le même responsable a rappelé que 65 000 m³ du barrage d'Ain Delia sont destinés à l'alimentation quotidienne en eau potable de diverses communes de la wilaya dont 30 000 m³ sont réservés au chef-lieu de wilaya, 4 000 m³ consacrés à la commune de Sedrata et 1 000 m³

pour celle de Mechroha. Le même barrage assure également l'approvisionnement en cette ressource vitale des communes d'Ouenza et d'El Aouinet (Tébessa) par la mobilisation de 12 000 m³/jour, tandis que 11 000 m³ sont affectés au bénéfice des habitants de plusieurs localités de la wilaya d'Oum El Bouaghi dont celles d'Ain Beida, d'Ain Babouche, de Berriche en plus du chef-lieu de wilaya, a encore indiqué la même source. D'une capacité de stockage de 152 millions m³, le volume du barrage de Forum El Khanga, destiné à l'irrigation agricole, a enregistré de son côté une hausse «sensible» passant de 25 millions m³ avant les chutes de neige et pluie à 45 millions m³ recensés jusqu'à présent, a-t-il fait savoir. Les dernières chutes de neige et pluie ont eu aussi un impact positif sur l'amélioration du volume d'eau



Ph. > D. R.

du barrage d'Ouedjet Melag (150 millions m³) qui a atteint 90 millions m³ contre 50 millions m³ dénombrés auparavant, selon les services de la DRE. Par ailleurs, des travaux sont en

cours pour le parachèvement du barrage d'Oued Djedra (35 millions m³) dont le taux d'avancement du projet a atteint 80 %, a-t-il signalé, notant que l'augmentation du volume d'eau dans

l'ensemble des barrages de la wilaya de Souk Ahras, permettra d'assurer une alimentation régulière des habitants en cette ressource vitale. Afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable dans cette wilaya et atteindre les 24/24 heures, les travaux sont en cours pour le fonçage de quatre puits profonds (500 mètres de profondeur) dans la localité de Taoura d'un débit évalué entre 30 et 50 litres par seconde, ont indiqué les responsables de l'agence nationale des ressources hydrauliques (antenne régionale de Constantine), chargée de la gestion du bassin hydrique de Taoura en plus du lancement du fonçage de deux autres puits profonds au bassin hydrique de M'daourouch, financés par le Fonds nationale de l'eau.

A. H. /APS

Oran

Projet de réalisation d'une plage artificielle à El Manar

Un projet d'aménagement de la plage «El Manar» (ex-Saint Michel) sur la corniche d'Arzew en une plage artificielle a été proposé récemment par un investisseur aux autorités locales et centrales du pays, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme de la wilaya d'Oran. Le dossier technique de ce projet d'investissement de type balnéaire est à l'étude au niveau des services techniques de plusieurs directions de l'exécutif de la wilaya, a indiqué Mourad Boujenane, chef de service chargé du contrôle et du suivi des activités touristiques au niveau de la direction du tourisme, soulignant que le projet d'amé-

nagement de cette crique, située à l'Est d'Arzew, en «plage artificielle» est le premier du genre en Algérie. Ce projet consiste en l'aménagement de la plage «El Manar» sur un périmètre de 5 000 mètres carrés dans le cadre de l'extension des activités hôtelières et touristiques. Une aire balnéaire située sur le prolongement d'une plage voisine, a déclaré, un investisseur algérien, Chaâbane Belazouq, qui fait partie du groupe «Plaza». Cette plage sera pourvue d'une rampe avec accès, d'un solarium avec transat, d'une zone d'animation et autres activités touristiques de premier ordre. «Les estivants béné-

ficieront des services d'un établissement hôtelier de catégorie 4 étoiles (80 chambres et 36 appartements) avec piscine relevant de notre groupe, qui sera inauguré prochainement», a-t-il souligné, indiquant que ce projet de plage artificielle est situé dans le voisinage immédiat de cette structure hôtelière. Le groupe «Plaza» dispose d'une station balnéaire à Aïn El Turck «Palm Beach», d'hôtels à Oran et à Alger et projette de réaliser un complexe de thalassothérapie dans la zone de Kristel à l'Est d'Oran.

F. Y.

Bordj Bou Arreridj

Lancement de l'opération vaccination contre la peste des petits ruminants

L'opération de vaccination du cheptel contre la peste des petits ruminants vient d'être lancée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj après la réception d'un quota de 50 000 doses de vaccin contre cette épidémie, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles. Cette opération pour laquelle 200 vétérinaires sont mobilisés se concentrera dans un premier temps sur les communes les plus affectées par cette zoonose et plus particulièrement celles limitrophes des wilayas de Bouira, M'sila, Sétif et Béjaïa selon la même source qui a affirmé que cette action vise à faire barrage à la propagation de cette maladie et à protéger les régions intérieures de la wilaya. La direction des services agricoles s'attend également à recevoir un deuxième quota de 50 000 vaccins supplémentaires dans les jours à venir. Cette

quantité va permettre de prémunir l'intégralité du cheptel de la fièvre aphteuse qui, rappelle-t-on, a causé la mort de 600 têtes dans cette wilaya durant ces dernières semaines, a-t-on ajouté. La

même source a tenu à rappeler qu'«aucun cas de peste des petits ruminants n'a été signalé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj depuis l'apparition de cette maladie sur le territoire

national», mettant en avant toutes les mesures prises pour lutter contre la propagation de la peste des petits ruminants mais aussi de la fièvre aphteuse. Il est à noter que près de 13 000 têtes

ovines et bovines ont été vaccinées entre mars et octobre 2018 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj qui recense près de 19 000 bovins et 35 000 ovins et caprins.

A. T. /agences

Tébessa/ El-Aouinet

Raccordement prochain de plus de 500 foyers au gaz naturel

Au total, 541 foyers de la région de Mesloula, commune d'El-Aouinet (72 km au nord de Tébessa) seront raccordés «prochainement» au réseau de gaz naturel, a indiqué le directeur local de l'énergie, Ali Nasri. Le même responsable a précisé que les habitants de cette région enclavée, qui totalise pas moins de 700 foyers, bénéficieront de la mise en service du nouveau réseau de gaz naturel, à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid, célébrée annuellement le 18 février. La réalisation de ce projet, qui était gelé depuis 2015, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 141 millions DA, a fait savoir la même source, notant qu'un

poste de transformateur de haute tension (THT) a été installé sur les lieux et un réseau de raccordement reliant 541 logements à cette énergie vitale réalisé. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan quinquennal (2010-2014), à la faveur duquel le secteur de l'énergie de la wilaya de Tébessa a bénéficié, dans le domaine du renforcement du raccordement au réseau de gaz naturel, d'une enveloppe financière «importante» dépassant 1,32 milliard DA, allouée à la réalisation de 7 grandes opérations pour raccorder divers mechtas et groupes urbains à ce réseau, a-t-on détaillé. M. Nasri a ajouté que le projet de Mesloula représente la dernière opération de ce programme, avec la réalisation de 62 km

de réseau de distribution du gaz naturel, et 46 km pour transporter cette énergie vitale au profit de 2 126 familles réparties sur plusieurs collectivités locales. De plus, la région de Mesloula bénéficiera également d'une opération supplémentaire pour raccorder 155 familles à ce réseau, pour une enveloppe financière estimée à plus de 7 millions DA, puisée du Fonds de garantie et de solidarité pour les collectivités locales, a fait savoir le directeur de l'énergie, qui a affirmé que ce nouveau projet qui sera lancé «incessamment», est programmé pour entrer en exploitation «avant la fin du premier semestre de l'année 2019».

R. R.

En Tunisie

Sept condamnations à la perpétuité dans les procès du Bardo et de Sousse

■ Les attaques djihadistes perpétrées en mars et juin 2015 avaient fait 60 morts, dont 59 touristes étrangers.

Par Farid M.

Sept condamnations à la prison à perpétuité ont été prononcées par le tribunal de première instance de Tunis dans deux affaires distinctes qui avaient défrayé en Tunisie la sanglante chronique du djihadisme de l'année 2015 : l'attaque contre le Musée du Bardo (18 mars) et l'assaut contre un hôtel de la station balnéaire d'El-Kantaoui près de Sousse (26 juin), qui avaient fait 60 morts, dont 59 touristes étrangers et un policier. Cette série inédite d'opérations terroristes, revendiquée par l'organisation Etat islamique (EI), avait traumatisé l'opinion en Tunisie et porté un coup sévère à l'économie nationale – surtout le tourisme – dont le pays se remet laborieusement.

Aucune condamnation à mort

Dans l'affaire du Bardo, trois accusés ont été condamnés à la perpétuité, douze à des peines s'échelonnant entre un et seize ans, et dix ont été acquittés. Dans le dossier de Sousse, quatre prévenus ont été condamnés à la prison à vie, cinq à une peine maximale de six ans, et dix-sept ont été acquittés. Le parquet a fait appel. Aucune condamnation à mort n'a été prononcée, contrairement à ce que craignaient les avocats de la défense comme ceux des parties civiles. Les trois exécutants des deux attaques – Jaber Khachnaoui et Yassine Laabidi au Musée du Bardo et Saïfeddine Rezgui à Sousse – avaient été abattus par les forces de sécurité après avoir commis leur carnage respectif. Bien que perpétrées à trois mois d'intervalle, les deux attaques sont liées, certains protagonistes s'étant rencontrés lors d'une formation militaire dans des camps djihadistes en Libye en 2014. Une figure commune émerge dans les préparatifs des deux

attaques, celle de Chamseddine Sandi, qui aurait été tué en février 2016 lors d'un raid aérien américain sur un repaire djihadiste à Sabratha, à l'ouest de Tripoli. Les deux affaires, autant dans leur instruction qu'au fil des audiences des procès, avaient mis durement à l'épreuve la coopération judiciaire entre la Tunisie et nombre de pays d'où les victimes étaient originaires, notamment la France (qui compte quatre de ses ressortissants parmi les tués du Bardo et six parmi les blessés) et la Grande-Bretagne (dont trente nationaux ont été tués à Sousse). Dans l'affaire du Bardo, après bien des vicissitudes, les audiences ont pu être retransmises en visioconférence afin de permettre aux parties civiles de les suivre à distance. «Il y a eu des éléments positifs», commente Gérard Chemla, un des avocats des victimes françaises. Mais il y en a eu aussi d'insuffisants, voire de très insuffisants». Au fil de la procédure et du calendrier des audiences, les avocats des parties civiles se sont plaints d'être insuffisamment informés. Ils n'ont eu ainsi accès qu'à une partie des documents, seuls 20% ayant été traduits en français. «Nous nous sommes considérés comme des spectateurs peu informés de la procédure», ajoute M. Chemla, qui reproche aux autorités tunisiennes et françaises de ne pas avoir assez soutenu les parties civiles, notamment matériellement.

L'enquête ternie par une affaire de torture

Dès le départ, l'enquête sur l'affaire du Bardo avait été entachée par des cafouillages, des querelles intestines au sein de l'appareil sécuritaire tunisien et, plus grave, des allégations de torture contre des suspects. A la brigade antiterroriste d'El-Gorjani (un quartier de Tunis) initialement saisie de l'enquête, une violente rivalité avait très rapidement opposé le chef à son



adjoint. Le contentieux s'était cristallisé autour d'un cas de torture. Le juge d'instruction chargé de l'enquête de l'attaque du Bardo, Béchir Akremi, magistrat du pôle antiterroriste, avait alors constaté la réalité de la torture dont a été victime le suspect, Houcine D., et dessaisi la briga-

de antiterroriste d'El-Gorjani pour confier l'enquête à la Garde nationale de l'Aouina. Il avait aussi décidé la libération, en août 2015, de six suspects, qui prétendaient tous avoir subi de mauvais traitements. Des pans entiers de l'enquête avaient alors dû être repris. Autre développe-

ment «étonnant» aux yeux de M. Chemla, le juge Akremi a ensuite été nommé procureur de la République. «Comment le parquet peut-il être objectif sur l'examen d'un dossier instruit par le chef même du parquet actuel ?», s'interroge M. Chemla.

F. M./Agences

Vers une approche participative pour la protection du littoral

LA SECRÉTAIRE d'Etat auprès du ministre tunisien des Affaires locales et de l'Environnement, Basma Jebali, a insisté, à Nabeul, sur les plans d'aménagement des plages (gestion des plages), élaborés par l'Agence de la protection et de l'aménagement du littoral (APAL), rappelant l'importance d'une approche «participative», a rapporté l'agence de presse TAP. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au sujet du projet d'aménagement des plages, M^{me} Jebali a rappelé que l'APAL œuvrait actuellement «à faire connaître ses plans d'aménagement du littoral» qui constitueront une «référence légale» en matière d'exploitation de ces espaces à travers une approche «participative» avec les municipalités. M^{me} Basma Jebalia a évoqué, à l'occasion, l'importance de ce projet dans la protection des plages contre l'érosion maritime et la préservation de l'équilibre écologique. L'objectif de ce projet est de «préserver la nature et l'environnement et de consacrer le principe de la transparence au niveau de la relation de l'administration avec les demandeurs d'autorisations visant à mener des travaux temporaires dans le domaine public maritime». Il s'agit, en outre, de mettre en place des scénarios pour l'installation d'équipements balnéaires, afin d'assurer le confort des estivants et de garantir la répartition équitable de ces espaces entre le public et le privé. Le directeur général de l'APAL, Mohamed Ben Jeddou, cité par la TAP, a rappelé que ces rencontres ont démarré dans les gouvernorats de Nabeul, Sousse, Monastir Mahdia et Ben Arous. Elles visent, selon le responsable, «à faire connaître ce projet et échanger les idées et les propositions liées aux spécificités de chaque région». Ben Jeddou a également fait savoir que depuis le mois de janvier écoulé, l'APAL a tenu une série de réunions consultatives avec les municipalités côtières dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagement des plages. Ces plans seront adoptés, selon la TAP, après leur approbation par le ministre des Affaires locales et de l'Environnement.

R. M.

Libye

Frappe aérienne «d'avertissement» des forces Haftar visant un avion

L'Armée nationale libyenne (ANL) auto-proclamée par l'homme fort de l'est libyen, Khalifa Haftar, a indiqué avoir procédé samedi à une frappe aérienne «d'avertissement» alors qu'un avion décollait près d'un champ pétrolier dans le sud libyen. Le raid visait une piste d'atterrissage où un avion civil, d'une capacité de 90 sièges, s'appêtait à décoller en direction de Tripoli. La piste sert habituellement au transport du person-

nel travaillant sur le champ pétrolier al-Feel, situé à 750 km au sud-ouest de Tripoli. Selon des médias proches de l'ANL qui citent des sources militaires, il s'agissait d'une «frappe d'avertissement» qui n'a pas fait de dégâts. L'avion visé est un Bombardier CRJ 900 de la compagnie Libyan Airlines. L'ANL avait mis en garde cette semaine que «tout atterrissage ou décollage dans les aéroports de la région sud sont interdits sans

son autorisation». A Tripoli, le Gouvernement d'union nationale (GNA) a qualifié cette frappe d'«acte terroriste» et de «crime contre l'humanité», affirmant que l'avion visé transportait des blessés, sans préciser leur identité ni la raison de leurs blessures. Cet exécutif a ajouté dans un communiqué qu'il allait informer le Conseil de sécurité de l'ONU de cette «grave violation» du droit international. L'ANL mène depuis mi-janvier une opération militaire

visant selon elle à «purger le Sud (de la Libye, ndr) des groupes terroristes et criminels». Elle a annoncé cette semaine s'être emparée d'al-Charara, l'un des plus importants champs pétroliers du pays, situé aussi dans la région du sud-ouest. Cette opération a ravivé les tensions politiques et ethniques dans une région marginalisée et marquée depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, par des combats tribaux et eth-

niques sanglants. La Libye est aujourd'hui profondément divisée avec, d'un côté, le GNA basé dans la capitale Tripoli (nord-ouest), issu d'un processus onusien, et de l'autre, un cabinet parallèle appuyé par l'ANL du maréchal Khalifa Haftar, qui règne sur le nord-est du pays et désormais sur une grande partie du sud.

S. A./AFP



Venezuela

L'aide humanitaire, arme politique au cœur du duel Maduro-Guaidó

■ L'entrée au Venezuela de denrées et médicaments, qui commencent à être stockés aux portes du pays pétrolier, est au cœur du duel politique entre les deux hommes qui se disputent le pouvoir : l'opposant Juan Guaidó et le président Nicolas Maduro.

Par Rima C.

Juan Guaidó, reconnu président par intérim par une cinquantaine de pays, a appelé l'armée à laisser passer cette aide humanitaire, essentiellement américaine pour le moment, destinée aux populations les plus vulnérables, soit quelque 300 000 personnes. De son côté, le chef de l'État socialiste assure que la pénurie de médicaments et de nourriture est liée aux sanctions américaines. Il

a promis de bloquer ce qu'il appelle «le show de la prétendue aide humanitaire». Celle-ci «est au centre de la lutte entre deux blocs de pouvoir», déclare à l'AFP le politologue Luis Salamanca. Le bras de fer «se situe au niveau des forces armées: Guaidó qui essaye de mettre les militaires de son côté et Maduro qui tente de les garder dans son camp», ajoute-t-il. A l'aide d'une citerne, deux conteneurs, des barrières et des blocs de béton, l'armée vénézuélienne

bloque depuis jeudi le pont frontalier de Tienditas. A quelques centaines de mètres de là, côté colombien, se trouvent les hangars où commence à être stockée l'aide d'urgence. Pour John Magdaleno, directeur du cabinet Polity, le duel autour de ces denrées est un «événement majeur» qui «conduit inévitablement à une escalade» entre le gouvernement et l'opposition, mais aussi entre Nicolas Maduro et les pays qui soutiennent son adversaire. «Finalement, ceci est entre les mains des États-Unis, c'est ceux qui ont la capacité (...) de faire usage de la force», explique-t-il à l'AFP. Le gouvernement de Donald Trump, qui a répété qu'une intervention militaire au Venezuela était une «option», a gelé les comptes des dirigeants chavistes (du nom du défunt président socialiste Hugo Chavez) et annoncé de nouvelles sanctions visant à empêcher Nicolas Maduro d'avoir accès aux revenus du brut vénézuélien qui est vendu aux États-Unis. Avant un éventuel recours à la force, Washington est en train d'«éprouver tous les recours», mais «ce chapitre de l'aide humanitaire est le prélude à une escalade du conflit beaucoup plus importante qui pourrait impliquer une intervention militaire», juge John Magdaleno. Cependant, selon la secrétaire d'État américaine adjointe chargée des Amériques, Kimberly Breier, Washington ne prévoit pas d'«entrer de force sur le territoire vénézuélien» pour y distribuer la nourriture et les médicaments. Les Nations unies se disent prêtes à envoyer de l'aide d'urgence au Venezuela mais seulement avec l'accord de Caracas. «L'aide humanitaire ne



devrait jamais être utilisée comme une pièce politique», a déclaré jeudi le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric. Le Venezuela est englué depuis des années dans une grave crise politico-économique. Les expropriations ont affecté l'industrie nationale et l'effondrement de la production pétrolière, qui finance 96% du budget national, limitent les importations des produits de première nécessité. Plus de 80% des médicaments et du matériel médical manquent dans ce pays pétrolier, selon la Fédération pharmaceutique. Les services, tels que l'eau et l'électricité, connaissent des pannes à répétition. Nicolas Maduro accuse les États-Unis de mettre en place une «coalition internationale» pour «commettre la folie d'intervenir militairement au Venezuela sous le prétexte d'une crise humanitaire inexistante». Pour l'ex-président du Parlement, l'op-

posant Henry Ramos Allup, le refus du gouvernement de laisser entrer l'aide d'urgence «expose d'avantage aux yeux du monde leur violation des droits humains». Le camp anti-Maduro dénonce l'envoi, malgré la situation actuelle, de 100 tonnes d'aide humanitaire à Cuba, récemment frappée par une tornade. Le gouvernement fait face à un «dilemme stratégique» car «quelle que soit sa décision, il est perdant», souligne le consultant John Magdaleno. S'il cède, en laissant passer l'aide, il reconnaît implicitement l'existence d'une crise humanitaire; s'il refuse, comme il l'a promis, il s'expose à la colère de la population. «Maduro va s'imposer. Ça n'a plus grande importance pour lui, il est en train de jouer un jeu (qui semble être dans une) phase terminale», ce qui menace son maintien au pouvoir, conclut Luis Salamanca. R. C.



Points chauds

Arrogance

Par Fouzia Mahmoudi

Si Marine Le Pen a perdu en 2017 le scrutin présidentiel, elle n'a toutefois pas perdu le soutien d'une large part de la population française. Surtout aujourd'hui elle est vue par une majorité de Français comme plus crédible dans de nombreux domaines clés. En effet, immigration, lutte contre la délinquance et contre le terrorisme, voilà les domaines dans lesquels un Français sur deux environ, imagine que Marine Le Pen serait plus compétente qu'Emmanuel Macron. Ils sont aussi plus nombreux à la juger apte à les «rassembler». Ces estimations sont issues du sondage Elabe paru mercredi dernier. De ce sondage il en ressort qu'en matière d'immigration et de lutte contre le terrorisme, ils sont une majorité à estimer qu'elle s'en sortirait mieux que l'actuel chef de l'État. Dans le cas de la bataille engagée contre le terrorisme, les sondés ne lui donnent pas d'avantage sur Emmanuel Macron cependant. Le verdict, dans son détail, est celui-ci : 54% des Français pensent que la présidente du Rassemblement national ferait mieux que le patron de l'Exécutif en ce qui concerne l'immigration, 52% vont dans le même sens en ce qui concerne la lutte contre la délinquance. En revanche, si 48% seraient prêts à lui accorder une plus grande confiance dans les dossiers touchant au terrorisme, ils sont cependant 51% à poser que «non», elle ne ferait pas mieux que le chef de l'État sur ce point. Il apparaît que plus de 90% des électeurs de Marine Le Pen au premier tour de la dernière présidentielle lui prêtent une plus grande compétence dans ces segments de l'exercice de l'État. C'est aussi vrai pour environ 60% de ceux qui furent les partisans de François Fillon au même moment. Toutefois, concernant d'autres thèmes non-sécuritaires, le RN est bien derrière Macron. En effet, le parti d'extrême-droite, ne récolte qu'un score de 41% lorsqu'on examine la nécessité de réduire les inégalités ou l'injustice sociale, 37% quant à l'avenir de la protection sociale, 36% sur le niveau des dépenses publiques. Le même taux est attribué à Marine Le Pen quand on en vient à l'éducation. Respectivement 35% et 34% lui accordent leur suffrage à propos de l'impôt et de l'emploi. La place de la France dans l'Union européenne, son rôle dans le monde ? Ils ne sont que 30% à imaginer qu'elle réussirait mieux que son vainqueur. La réponse est la même au pourcentage près sur la situation économique. Enfin, sur la défense de l'environnement, Marine Le Pen ne recueille que 27%. La sérénité de ses électeurs s'effrite également dans ces différents départements de la politique : ils ne sont plus que sept sur dix environ à affirmer qu'elle serait meilleure qu'Emmanuel Macron face à ces difficultés. L'institut de sondage a aussi interrogé la perception que les Français ont de la personnalité de Marine Le Pen. Si elle est jugée «dynamique» et «courageuse» par 59% et 56% des gens, elle a l'air «autoritaire» et «arrogante» pour 74% et 61% d'entre eux. Est-elle susceptible de «comprendre les Français comme vous ?» Oui, rétorquent 34% des sondés. 33% seulement parmi eux la voient «capable de rassembler les Français». Ainsi, si Marine Le Pen semble récolter de nombreux avis négatifs, elle est largement en-dessous des scores de Macron qui décidément n'a pas les faveurs des Français qui semblent lui trouver beaucoup de défauts, alors même qu'il tente pourtant ces dernières semaines de redorer son image en participant activement aux débats nationaux un peu partout en France. Mais le plus important reste de voir quels scores ils récolteront aux européennes car c'est là les seuls chiffres qui les préoccupent réellement.

F. M.

Espagne

La droite et l'extrême droite dans la rue contre Pedro Sanchez

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier à Madrid à l'appel de la droite et de l'extrême droite contre le chef du gouvernement socialiste Pedro Sanchez, accusé d'avoir «trahi» l'Espagne en dialoguant avec les indépendantistes catalans. Brandissant des drapeaux espagnols et des pancartes clamant «Stop Sanchez», ils se sont rassemblés sur la place Colon, dans le centre de Madrid, deux jours avant l'ouverture mardi du procès historique de douze anciens dirigeants indépendantistes pour leur rôle dans la tentative de sécession de la Catalogne d'octobre 2017. Convoquée par le Parti Populaire (PP, droite) et les libéraux de Ciudadanos, auxquels s'est joint le parti d'extrême droite Vox ainsi que plusieurs for-

mations radicales d'extrême droite comme la Phalange, cette mobilisation avait pour mot d'ordre «Pour une Espagne unie, des élections maintenant». L'ancien Premier ministre socialiste français Manuel Valls, candidat à la mairie de Barcelone soutenu par Ciudadanos, y a participé. «Le temps du gouvernement Sanchez est terminé», a lancé, avant le début de la manifestation, le numéro un du PP Pablo Casado. «Nous sommes ici pour dire non au séparatisme et oui à l'Espagne», a indiqué pour sa part celui de Ciudadanos, Albert Rivera, tandis que le leader de Vox, Santiago Abascal a dénoncé la «trahison d'un gouvernement illégitime et menteur soutenu par les ennemis de l'Espagne», en référence aux indépendantistes

catalans. Le PP, Ciudadanos et Vox – qui se sont récemment alliés en Andalousie (sud) et que des sondages donnent en mesure de former une majorité au niveau national – reprochent à M. Sanchez son dialogue avec les indépendantistes catalans. M. Sanchez les a accusés de représenter une «Espagne en noir et blanc qui propose seulement de faire marche arrière». Ces trois partis, qui ne cessent d'accuser M. Sanchez de céder au «chantage» des indépendantistes catalans, ont appelé leurs sympathisants à descendre dans la rue après le tollé général suscité cette semaine par le feu vert du gouvernement à la présence d'un «rapporteur» indépendant pour faciliter un futur dialogue entre les partis politiques catalans.



Le défunt inhumé au cimetière de Sidi M'hamed

Le comédien Abdelkader Tadjer n'est plus

■ Le monde du théâtre a perdu samedi après-midi un de ses grands comédiens et dramaturges, à savoir Abdelkader Tadjer. Cet artiste qui a marqué un passage honorable au théâtre et au cinéma algériens a été inhumé hier au cimetière de Sidi M'hamed à Alger, après la prière du dhor, en présence d'un grand nombre de sa famille, d'artistes et de fans. La tristesse était grande pour ces gens qui l'ont aimé et côtoyé.

Par Abia Selles

Le monde du théâtre et du cinéma est en deuil en Algérie depuis samedi, suite au décès du grand artiste Abdelkader Tadjer en son domicile à Kouba, à l'âge de 80 ans. C'est un grand artiste qui vient de nous quitter, laissant derrière lui des films qui témoignent de son professionnalisme et sa passion pour le théâtre et le grand écran. Le défunt avait commencé une carrière dans le quatrième art en tant que comédien et metteur en scène puis dramaturge, avant de faire son entrée dans le monde du cinéma et camper plusieurs rôles.

Le défunt a été inhumé hier au cimetière de Sidi M'hamed à Alger, après la prière du dhor, en présence d'un grand nombre de sa famille, d'artistes et de fans. La tristesse était grande surtout parmi les gens qui l'ont connu de près et chacun a salué son caractère humain et l'amour qu'il portait dans son cœur pour les gens. La carrière artistique du défunt était riche en matière d'expériences. Au théâtre, Abdelkader Tadjer avait commencé sa carrière au lendemain de l'indépendance et a participé dans plusieurs pièces théâtrales. A cette période de sa carrière, il



a côtoyé plusieurs comédiens et metteurs en scène, à l'image de Mohamed Boudia, Mustapha Bouhrir et Hadj Omar, desquels il avait beaucoup appris. En effet, cette période a été très importan-

te pour lui puisque la scène artistique était ouverte aux jeunes artistes pour prouver et développer leur talent.

Au théâtre national, il avait monté plusieurs pièces dont

«Jupiter», «Atomes», «Mizan El Ghaba» et «Madinet El Hob». Ces pièces de théâtre ont connu un franc succès à cette époque-là.

Abdelkader Tadjer était un

artiste pluridisciplinaire et également l'auteur de scénarios de deux longs métrages de fiction, «Amours interdits» (1987) et «Rai» (1988).

C'était aussi un artiste ambivalent qui voyait dans l'art un moyen pour transmettre des messages, vivre une passion et partager un savoir-faire. D'ailleurs, il a même joué des rôles au cinéma dans des œuvres comme «Les rues d'Alger» (2002), «Chacun sa vie» (2007), ou encore «Qeddach thabni» (2011).

Pour Abdelkader Tadjer, l'expérience devait être partagée avec les jeunes et il encourageait, accompagnait et échangeait des idées avec les jeunes acteurs. Nombreux parmi ces derniers le considéraient comme un père spirituel.

Le défunt était aussi connu pour son militantisme pour les conditions socioprofessionnelles des artistes.

A. S.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Institut Culturel italien d'Alger
(El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Jeu 14 et vendredi 15 février :

Pièce «Nathan le sage» d'après l'œuvre de Gotthold Ephraim Lessing. Mise en scène : Alice et Bertrand Kazmarek. Texte : Bertrand Kazmarek. La pièce sera présentée par la troupe Amitié Interreligieuse de la ville d'Istres (France).

Galerie d'art Asselah Hocine
Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Vendredi 22 février à 20h30 :

Keral Productions présente un spectacle de Haroun, la révélation du stand-up français.

L'exposition «Encres de l'âme»

Le calligraphe Yazid Kheloufi expose ses œuvres à Alger

Le sculpteur et calligraphe et miniaturiste Yazid Kheloufi a dévoilé une vingtaine d'œuvres, réunies dans une exposition «Les encres de l'âme», inaugurée samedi à Alger.

Visible jusqu'au 9 mars prochain à la galerie Seen Art, l'exposition propose aux visiteurs des tableaux et installations sur la calligraphie arabo-islamique, explorée dans ses dimensions esthétique, spirituelle et artistique. «Écritures crépusculaires», «Dialogues des lettres» ou encore «Tahrir Square» sont,

entre autres, les tableaux de l'artiste qui restitue une dynamique spirituelle, inspirée des lettres arabes et de la culture soufie dans laquelle l'artiste a baigné.

Dans une installation l'artiste matérialise la dimension artistique et esthétique des lettres arabes conçues en argile dans des formes diverses aux couleurs ocres. Dans «Souffle», tableau en argile conçu sous forme de pierre tombale, le calligraphe met en valeur les lettres dans une approche esthétique «ésoté-

rique», explique l'artiste.

Utilisant l'argile comme support, Yazid Kheloufi soutient que ses œuvres, tableaux et installations, explorent l'«esthétique de l'être» et mettent en valeur les interactions entre les lettres arabes dans leur «dimension religieuse cosmogonique et soufie».

Né en 1963 à Tlemcen, l'artiste a exposé en Algérie et à l'étranger, notamment au Maroc, Liban, Grèce, Belgique et en France.

L. B.

Illustrateur français

Mort du dessinateur Tomi Ungerer

Le dessinateur, auteur et illustrateur français Tomi Ungerer, est mort à l'âge de 87 ans dans la nuit de vendredi à samedi à Cork, en Irlande, au domicile de sa fille, a annoncé son ancien conseiller, Robert Walter. «Il est décédé dans la nuit. C'est son épouse qui m'a appelé ce (samedi) matin au téléphone», a dit à l'AFP

Robert Walter, un ami «depuis 35 ans» et son ancien conseiller.

«C'était un génie universel, un homme qui était doué en tout, il aimait la littérature. Il disait : "J'écris ce que je dessine et je dessine ce que j'écris"», a ajouté M. Walter.

Son œuvre, riche de 30 000 à 40 000 dessins, s'est

déployée dans les domaines de la littérature d'enfance et de jeunesse et de la publicité.

«Des générations entières ont grandi avec les dessins et les récits de Tomi Ungerer. «Son regard, sa passion, son inimitable trait de crayon vont nous manquer, son œuvre est éternelle», a tweeté le ministre français de la Culture, Franck

Riester. Le secrétaire général du Conseil de l'Europe, basé à Strasbourg, le Norvégien Thorbjorn Jagland, a exprimé sa «profonde tristesse» à l'annonce du décès de Tomi Ungerer, nommé premier Ambassadeur pour l'enfance et l'éducation en 2000 par l'organisation paneuropéenne. R. C.

Institut culturel français

Les nuits du polar s'ouvrent à Alger

Alger ouvrira ses portes aux «Nuits du polar» du 9 au 11 février. Trois soirées où seront projetés des classiques du genre. C'est à l'Institut français d'Alger que se déroulera sur trois soirées «Les nuits du polar». Si le genre pullule de productions, c'est surtout un film

français et deux films franco-italiens qui seront au programme. Hier, c'est «Garde à vue» de Claude Miller (1981), une garde à vue menée un soir de 31 décembre qui piétine, était projeté au public. Cet œuvre a reçu le César de la meilleure interprétation masculine pour Michel

Serrault, et du meilleur scénario. L'évènement sera clôturé aujourd'hui avec la projection du «Le Cercle rouge» de Jean-Pierre Melville (1970). L'histoire d'un hold-up presque parfait mené par un truand marseillais, un détenu en cavale et un ancien policier.



Ligue 2 Mobilis (21^e journée)

Le WAT et le MCEE reviennent en force

LE WA TLEMCCEN s'est emparé de la deuxième place au classement général de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant l'ES Motaganem (2-1) dans le derby de l'Ouest, disputé samedi pour le compte de la 21^e journée, au moment où le MC El Eulma a renversé le RC Relizane (2-1), alors que le mal classé RC Kouba s'est contenté d'un nul (1-1) chez le MC Saïda.

Les Zianides ont fait la différence d'entrée de jeu, grâce à Benharoun (3') et Belhamri (17'), alors que l'ESM, qui pourtant évoluait sur son propre terrain, a attendu la 81' pour sauver l'honneur, grâce à Madouni.

Un précieux succès en déplacement, qui permet au WAT de prendre la deuxième place au classement général, avec 37 points, au moment où l'ESM régresse à la 11^e place, avec seulement 27 unités au compteur.

De son côté, le MC El Eulma a commencé par être mené à domicile, en concédant l'ouverture du score devant Kouriba (68'), avant de se ressaisir et de renverser le RCR en l'espace de seulement trois minutes.

En effet, après l'égalisation de Djahel (74'), le MCEE n'a pas mis longtemps avant de doubler la mise par Keffi (77'), se hissant par la même occasion sur le troisième marche du podium, avec 35 points, alors que le RCR reste scotché à la 6^e place, avec 33 unités au compteur.

Pour sa part, le mal classé RC Kouba a frôlé l'exploit chez le MC Saïda, car ayant commencé par mener au score, avant de concéder l'égalisation.

Ce sont en effet les Vert et Blanc qui ont trouvé le chemin des filets en premiers, grâce à Mamache (37'), mais à force d'insister, les locaux ont réussi à arracher l'égalisation au retour des vestiaires, par l'intermédiaire de Bekhouche (48').

Un nul au goût de défaite pour le Raed, car ce résultat le maintient à l'avant-dernière place du classement général, avec 17 points, soit avec quatre longueurs de retard sur l'actuel premier non reléguable, l'USM El Harrach, qui la veille s'était neutralisée à domicile avec l'autre mal classé, l'ASM Oran (0-0).

Un résultat qui, là-encore, n'arrange aucune des deux

équipes, car elles restent coincées dans les abysses du classement général, avec 21 points pour les Harrachis (13^e), et seulement 18 pour les Asémistes (14^e).

Le bal de cette 21^e journée a été ouvert la veille, avec le déroulement des cinq premiers matchs inscrits à son programme, et c'est le leader NC Magra qui en a été l'un des principaux bénéficiaires.

Les Bleu et Blanc avaient dominé en effet leur ancien dauphin, l'ASO Chlef, (2-1) dans le match au sommet de cette 21^e journée, prenant ainsi le large en tête du classement, avec 39 points.

Les autres meilleures opérations de cette journée sont à l'actif de la JSM Béjaïa et de l'US Biskra, auteurs de victoires importantes, particulièrement l'USB, qui a ramené un précieux succès de son déplacement chez la lanterne rouge, l'USM Blida (1-3).

Pour sa part, la JSMB a dominé l'Amel Boussaâda (3-2), grâce à Zamoum (12'), Benmessoud (40') et Ghanem sur penalty (70'), alors que les visiteurs avaient trouvé le chemin des filets par l'intermédiaire de Touil (29') et Baâli (72').

Un succès difficile, mais qui conserve son pesant d'or pour le club de Yemma Gouraya, désormais sixième, avec 33 unités, alors que l'Amel Boussaâda stagne à la 10^e place, avec 28 unités.

Enfin, la JSM Skikda a difficilement disposé de l'USM Annaba (2-1), grâce à Khennab (7') et Amrane (19'), alors que Boucif avait réduit l'écart pour les Tuniques-Rouges (72').

La fin de match a été particulièrement difficile pour la JSMS, car les Annabis avaient réussi un retour tonitruant dans ce match, qu'ils ont cependant terminé à neuf contre onze, suite à l'exclusion de deux de leurs joueurs.

Une supériorité numérique qui a considérablement soulagé l'équipe locale, ayant préservé le score de deux buts à un jusqu'au coup de sifflet final.

Grâce à cette précieuse victoire, la JSMS s'est hissée à la 9^e place du classement général, avec 29 points, au moment où l'USMAN recule à la 8^e place, avec 30 unités.

Un résultat qui, là-encore, n'arrange aucune des deux

Equipe nationale

Naïdji aura sa chance

■ Des sources proches du sélectionneur national, Djamel Belmadi, ont indiqué que l'attaquant de la formation du Paradou AC, Zakaria Naïdji, qui est buteur de la Ligue 1 mobilis avec 16 buts, aura sa chance pour éventuellement postuler à une place dans le groupe qui participera à la CAN 2019 au Caire.



Par Mahfoud M.

Le jeune paciste brille de mille feux

En effet, le coach des Verts a indiqué à ses proches que ce jeune joueur l'intéressait et qu'il le suivait régulièrement, lui qui a déjà eu à superviser cet élément en suivant certains matchs du PAC. Ainsi, le joueur sera appelé lors du prochain stage de la sélection nationale et aura l'occasion de démontrer son talent, surtout s'il participe au match amical face à la Tunisie. L'essentiel pour ce joueur est de montrer qu'il peut jouer avec les Verts et décrocher une place dans le groupe qui participera au tournoi africain qui

aura lieu en Egypte au mois de juin prochain. Belmadi n'a pas, en tout cas, d'autre choix et se doit de chercher une doublure en attaque pour Bounedjah, avec la situation difficile dans laquelle se trouve l'avant-centre des Verts et l'un des meilleurs buteurs de l'histoire de l'EN, Islam Slimani, qui ne joue pas régulièrement avec son club turc, Besiktas Istanbul. Il y a aussi la blessure de Soudani qui n'est pas faite pour arranger les choses, d'autant qu'il est absent des terrains pour une longue période. Tout cela augmentera les chances Naïdji, qui pourra donc prétendre à une place dans le groupe des 23 qui participe-

ront à la CAN dans l'espoir de briller là-bas et ensuite décrocher un contrat professionnel à l'étranger. Par ailleurs, Naïdji est à quelques buts du record établi par Hadj Adlène lors de la saison 94/95 où il avait marqué 23 buts dans une seule année. Il tentera donc de se donner à fond pour aller loin et inscrire un maximum de buts pour terminer à la tête des buteurs du championnat national, ce qui reste dans ses cordes avec le nombre de matchs qui lui reste à jouer avec son club pour le compte de la Ligue 1 Mobilis.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (21^e journée) L'USMA creuse l'écart

L'USM Alger, vainqueur de l'USM Bel Abbès (1-0) samedi à domicile a consolidé sa place de leader en prenant une avance de sept points sur son plus proche poursuivant, la JS Kabylie, tenu en échec par le MC Alger (1-1) lors de la 21^e journée de Ligue 1 Mobilis marquée également par les succès en déplacement de Paradou AC à Oran contre le MCO (2-0) et du CR Belouizdad contre l'O Médéa (1-0) dans le match pour le maintien. Un but de Meziane à la 23^e minute a permis aux Rouge et Noir de remporter un précieux succès et surtout de prendre le large en tête de classement avec sept longueurs d'avance sur son dauphin la JS Kabylie accrochée sur sa pelouse par une coriace équipe du MC Alger (1-1). Le club algérois humilié au match aller à Alger (0-5) et jouant à 10 depuis la 30^e minute avec l'expulsion de l'autre malien du MCA, Dieng, s'est permis le luxe de mener au score grâce à son nouvel attaquant Frioui (44'). En 2^e mi-temps, le Malgache Amada, a loupé un penalty (60'), man-

quant l'occasion de doubler la marque. Mais la JSK, follement encouragée par son public, réussira à niveler le score à la 67^e minute par Saddou d'une belle tête. La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de Paradou AC qui est allé battre le MC Oran (2-0) grâce à un doublé de Zakaria Naïdji, auteur de 15 buts jusque-là, et qui a placé son équipe sur la 3^e marche du podium avec 33 pts, tout en enfonçant les «Hamraoua» dans la crise en occupant une modeste 10^e place (24 pts) mais en jouant tous leurs matches par rapport à leurs poursuivants au classement général. L'autre exploit de cette journée est à mettre à l'actif du CR Belouizdad qui est allé damer le pion sur le terrain de l'O Médéa, dans un match à six points. Inscrivant un but dès la 6^e minute par Amir Sayoud (sur penalty), la formation de Abdelkader Amrani a résisté jusqu'à la fin de la partie, tirant profit de l'expulsion du Malien Dembelé Massire de l'OM. Les gars de «Laquiba» se sont beaucoup rapprochés du groupe des «relégables», alors

qu'il reste encore 9 journées à tirer. Ils partagent la 15^e place avec l'USMBA (19 points) mais les Algérois comptent un match en moins. De son côté, le DRB Tadjenanet, qui allait deux heures plus tard grimper à la 12^e place avec 21 pts, à la faveur de sa victoire sur l'ES Sétif (2-0) et un match en retard à jouer face au CRB. Quant au club sétifien, il continue de manger son pain noir avec cette nouvelle défaite. L'arrivée du nouveau coach Nabil Neghiz, remplaçant au pied levé Noureddine Zekri parti en Arabie saoudite, n'a pas provoqué le déclin escompté. Il reste à la 6^e place avec 27 points, une position en mesure d'hypothéquer ses chances pour une éventuelle participation à une compétition internationale. Vendredi, le champion d'Algérie en titre, le CS Constantine, s'est contenté d'un nul (0-0) sur son terrain devant l'AS Ain-M'lila (0-0) qui a mis fin à la série de 12 victoires de rang (toutes compétitions confondues) des Constantinois.

Lutte / Championnat d'Algérie (juniors) Les ligues d'Alger, Bordj Bou-Arréridj et Annaba domineurs

LES LUTTEURS des Ligues d'Alger, Bordj Bou-Arréridj et Annaba ont dominé le Championnat d'Algérie «juniors», disputé vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

La Ligue d'Alger a pris la première place du classement général, avec un total de 429 points, devant son homologue de Bordj Bou-Arréridj (338 pts) et Annaba (310 pts). En lutte

libre, les athlètes d'Annaba ont récolté 177 points, devant ceux d'Alger (174 pts), et ceux de la sélection nationale (95 pts), alors que les lutteurs d'Alger ont dominé le classement de la lutte gréco-romaine, avec 195 points, devant leurs homologues de Bordj Bou-Arréridj (133 pts) et d'Annaba (133 pts).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mécontentement citoyen à Béjaïa

Plusieurs mouvements de protestation enregistrés hier

DE NOMBREUX mouvements de protestation citoyenne ont été enregistrés hier à Béjaïa. Transport, électricité, conditions de scolarisation, entre autres, y étaient au menu. C'est ainsi que des habitants du village Ighil-Tala de la commune de Fénâia ont procédé, hier matin, à la fermeture du siège de l'APC. Ces derniers voulaient exprimer leur opposition au déplacement d'une ligne basse tension au profit d'un citoyen qui a autorisé le survol et l'implantation sur sa propriété d'une ligne moyenne tension qui servira à alimenter la localité. Selon des sources locales, le secteur en charge de ce projet n'a pas délivré l'autorisation à l'entreprise, laquelle s'est engagée à réaliser ces travaux gracieusement. A l'est de la wilaya de Béjaïa, les transporteurs de voyageurs de la commune de Melbou vers Souk El-Tennine, Tiksrte, Ziama Mansouriah, ont observé hier un débrayage pour interpellier la direction des transports de la wilaya de Béjaïa afin de mettre fin à l'anarchie qui règne dans le secteur au niveau local. Ils dénoncent notamment, le non-respect des arrêts par les bus de transport de voyageurs interwilayas transitant par la localité notamment, ceux des lignes Jijel-Béjaïa et Béjaïa-Jijel qui s'arrêtent à tout bout de champ. Les transporteurs dénoncent aussi les fraudeurs et exigent la régulation du secteur et la lutte contre le transport exercé de manière frauduleuse. C'est le cas aussi dans la vallée de la Soummam où les transporteurs au nombre de 70 au total ont marqué aussi leur mécontentement hier matin au cours d'un débrayage. Ces derniers revendiquent, une fois encore, «la régulation du secteur au niveau local», comme nous l'a expliqué le responsable de la section syndicale de la région affiliée à l'UGCAA Kamel Ichaâlaen. Ils exigent qu'il soit mis fin au non-respect de l'arrêt des transporteurs interwilayas (Bouira-Béjaïa, Alger-Béjaïa, Bordj-Bouarréjij-Béjaïa, etc...) appelés

communément les transitaires qui s'arrêtent au niveau des arrêts réservés aux transporteurs interurbains notamment, en ce qui concerne l'arrêt d'Allaghan. Les grévistes dénoncent l'agression, à deux reprises, et les menaces avec armes blanches proférées à l'encontre du chef d'arrêt par des transporteurs pour leur avoir refusé de marquer l'arrêt réservé uniquement aux transporteurs interurbains. Notons aussi la fermeture depuis dix jours de la station de pompage d'Ighil Ameda par des habitants de Tizi-Lekhémis et de Snadla. Environ 10 communes de la wilaya de Sétif sont privées d'eau potable. Les mécontents n'ont rien trouvé de mieux que de procéder à la fermeture des vannes d'eau potable pour exiger le raccordement de leurs villages au réseau de gaz de ville et interpellier les autorités de wilaya à concrétiser leur engagement sur le terrain. Au niveau de l'école primaire chahid Chaâbane-Tamendjit de Sidi Boudrahem commune de Béjaïa, les instituteurs ont observé, hier, une action de protestation contre l'agression d'un instituteur par un parent d'élève. Pour leur part, les parents d'élèves du CEM Med Akli- Kenacha de Feraoune ont retenu hier leurs enfants à la maison pour protester contre le retard accusé dans la mise en service de la cantine scolaire et dénoncent les promesses non tenues à ce sujet. Notons enfin, qu'avant-hier une centaine de citoyens a répondu à l'appel à un rassemblement de protestation devant la bibliothèque communale lancé par le Café littéraire de Béjaïa. Des intellectuels, des syndicalistes, des animateurs du mouvement associatif, des militants des droits de l'homme et des journalistes ont répondu à l'appel. Les manifestants dénoncent la fermeture des espaces d'expression par les autorités aux activités du Café littéraire notamment, à ses rencontres et conférences périodiques. **Hocine Cherta**

Bouira

Le corps du pompier disparu repêché

LE CORPS sans vie du pompier Mohamed Achour disparu après avoir été emporté par des eaux pluviales à la cité des 250 logements de la ville de Bouira, a été retrouvé et repêché dimanche par les éléments de la Protection civile après plus de quinze jours de recherches, a indiqué à l'APS le directeur de la Protection civile de Bouira, le colonel Khelifa Moulay. «Le corps du pompier disparu Mohamed Achour a été retrouvé ce matin (dimanche à 10h)», a précisé le colonel Khelifa. Selon les détails fournis par le chargé de la communication de la direc-

tion générale de la protection civile (DGPC), le capitaine Nassim Bernaoui, le corps de l'agent de la protection civile a été retrouvé au niveau du déversoir d'Oued D'hous à la sortie sud de la ville de Bouira et ce, après plus de 15 jours de recherches lancées par près de 1000 agents de la Protection civile, dont des plongeurs et des équipes cynotechniques. «Le corps a été repêché et transféré à l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf de la ville», a indiqué le capitaine Bernaoui à l'APS.

O. N.

Nos routes de plus en plus meurtrières



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Le chef de sûreté de wilaya s'engage à mettre fin aux parkings anarchiques

■ La sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a suggéré plusieurs propositions pour mettre fin aux parkings anarchiques, a annoncé hier, son premier responsable, Madjid Akenouche, au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de ses services durant l'année écoulée.

Par Hamid Messir

Il a expliqué qu'il s'agit d'identifier les personnes en charge de ces aires de parkings. Pour Akenouche, la question des parkings devrait être solutionnée avec la contribution de toutes les parties concernées afin de mettre fin à l'anarchie qui y règne dont le citoyen reste victime. A une question sur la gestion du trafic routier dans la ville du chef-lieu de la wilaya, il a fait état d'un plan de circulation en phase d'étude et que ses services ont suggéré une trentaine de propositions pour remédier aux manquements recensés. Dans le même sillage, il a précisé que la remise en marche récente des feux tricolores n'est qu'en phase d'essai en attendant leurs ajustements selon la densité du trafic routier dans la capitale du Djurdjura. Le chef de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a souligné le recul de la criminalité durant l'année 2018 dans la région comparativement à l'année 2017 avec des statistiques à l'appui de ses dires à la faveur du renforcement de la présence policière sur le terrain et la multiplication des opérations de lutte



contre la criminalité sous toutes ses formes ciblant les zones les plus chaudes. Ce renforcement de la présence du corps de la Sûreté nationale dans la wilaya de Tizi Ouzou sera appuyé par l'ouverture de nouvelles structures durant l'année 2019, a assuré le même responsable. Il a cité en exemple la mise en service de la brigade mobile de la police judiciaire d'Azefoune, les sûretés urbaines de Redjaoua

(Tizi Ouzou) et Timizart en attendant l'achèvement des projets en cours comme les sûretés de Beni Zemenzer et Ait Yahia Moussa. A noter que Madjid Akenouche est longuement revenu sur le bilan détaillé des activités de ses différents services tout en prenant l'engagement de travailler pour des résultats plus performants pour l'année 2019.

H. M.

Lutte contre la criminalité

92 orpailleurs interceptés dans le Sud du pays

Quatre-vingt-douze orpailleurs ont été interceptés samedi dans des opérations distinctes, menées à Tamanrasset, In Guezzam et Djanet, par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont également saisi 22 détecteurs de métaux et

d'autres objets, indique dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Détecteurs de métaux et d'autres objets, précise la même source. D'autre part, un détachement de l'ANP «a arrêté, à El Oued, un contrebandier à

bord d'un camion chargé de 36,890 tonnes de blé tendre», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Tiaret, trois individus en leur possession trois fusils de chasse et une quantité de munitions».

R. N.